bulletin des anciens

UNIVERSITÉ DE MONCTON

ÉTÉ 1971 • NUMÉRO 24

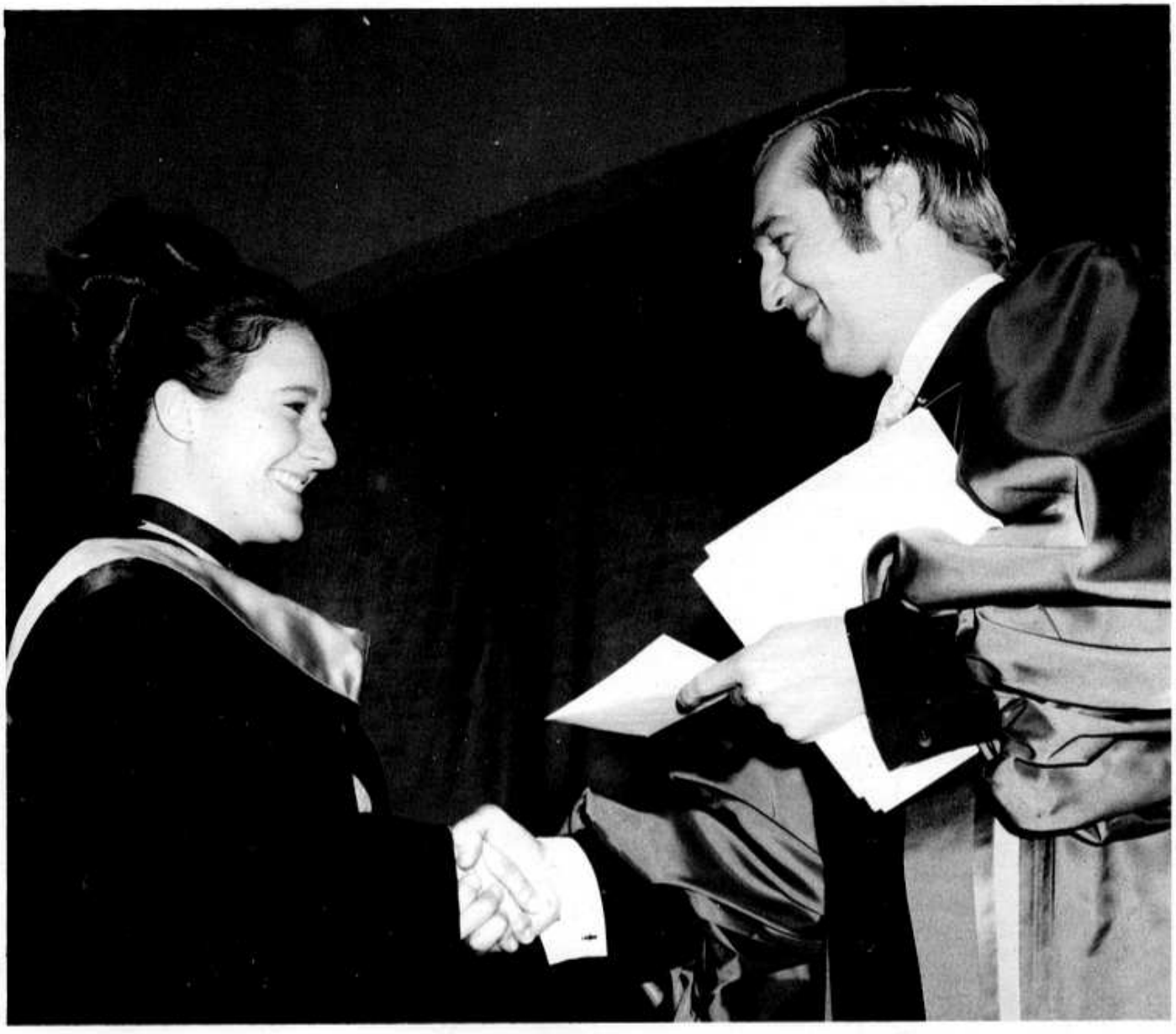

"Nous voilà rendus au seuil de la porte, la porte d'entrée au monde du travail, la porte de sortie de quatre années d'études."

(PHYLLIS LEBLANC, 4e SCIENCES DOMESTIQUES, CLASSE '71)

(LIRE EN PAGE 5)

HEURES D'OUVERTURE

Musée Acadien

ÉDIFICE CHAMPLAIN
U. M.

JUIN - JUILLET - AOÛT

DU MARDI AU DIMANCHE
DE 14 h. À 16 h.

DU MARDI AU VENDREDI
DE 19 h. À 21 h.

(SERVICE DE GUIDES)

CET ESPACE EST RÉSERVÉ
AUX FUTURS COMMANDITAIRES

UN REGARD VERS L'AVENIR...

"EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCE PAR LE DR GEORGE-A. CORMIER LORS DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'A. U. M."

STUDIO CRANDALL — MONCTON

Avant de quitter ce poste, j'aimerais vous faire part de quelques idées sur l'avenir immédiat de notre groupe.

Le prochain pas qui s'impose est la réalisation des clubs régionaux. Il fût impossible pendant l'année de faire plus que semer la graine de ces organismes dans les terrains qui semblaient fertiles. Il semble que certaines semences porteront bientôt fruit. Il faudra se pencher particulièrement sur les problèmes de chaque région et donner à ces "Clubs" toute l'autonomie qui ne serait pas contraire aux buts de l'Association. Il faudra les pourvoir d'une charte de Club et des règlements généraux.

Les Clubs régionaux avec leur exécutif et les comités établis seraient responsables des événements sociaux et des projets particuliers qu'ils adopteraient.

Il faudra dans un avenir rapproché songer à l'incorporation légale de notre association afin de nous permettre d'acquérir des biens et des propriétés legs ou d'en disposer selon les lois provinciales et fédérales qui traitent de ces transactions.

PROJETS D'AVENIR

Il vous faut réaliser, mes chers amis, que les gouvernements fournissent à notre Université l'utile et le nécessaire. Nous pouvons nous y ajouter l'agréable; un exemple: l'hiver, le sentier au sud du pavillon Champlain (bibliothèque) vue la pente escarpée, représente pour tous un danger de blessures graves. Un escalier recouvert de panneaux vitrés serait au bénéfice de tous et c'est réalisable pour le groupe, par exemple, la région de Moncton. Quant aux bourses d'études, il serait souhaitable que le fonds des membres à vie soit accru par des dons particuliers à cette fin, et que l'intérêt soit distribué aux élèves méritants. De cette façon on assure la perpétuité des dons plutôt que de chercher à renouveler constamment les fonds.

Nous avons voulu cultiver par certaines activités sociales l'intérêt des gradués '71 pour notre association. Aux responsables des facultés que nous avons pu toucher, merci de leur collaboration. A ceux qui n'ont pas été encore approchés, ce n'est que partie remise, le temps, les circonstances et l'état des finances ont joué là le rôle principal.

AUX MEMBRES

Avec votre appui et votre intérêt, la voie de l'avenir pourrait ressembler au lancement d'Apollo XIV, il n'y a rien qui ne puissent empêcher le succès de votre entreprise. Je vous remercie de m'avoir permis d'oeuvrer et d'avoir contribué au renouveau de l'Association, si minime soit cet effort.

GEORGE

BULLETIN DES ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

ETE 1971, NUMERO 24

BULLETIN DES ANCIENS PUBLIE A 7000 EXEMPLAIRES QUATRE FOIS L'AN PAR LE SERVICE DES ANCIENS ET DU DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE MONCTON, LOCAL 282, PAVILLON TAILLON, UNIVERSITE DE MONCTON, N.-B., TELEPHONE 506-855-2070, POSTES 213 OU 358.

•

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉES

•

ÉQUIPE DU BULLETIN

Stephen Hanson (cl '69)
Louise Imbeault (cl '68)
Réginald Aucoin (cl '66)
Claude Bourque (cl '66)

•

MISE EN PAGES

En collaboration avec le Service des relations publiques

•

PHOTOS

Studio Arnold Clow, Moncton

•

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A.U.M. 70-71

Docteur George Cormier, cl '38, président
M. Charles Dionne, cl '48, vice-président
M. Bernard Poirier, cl '47, vice-président
Docteur Rodolphe LeBlanc, cl '43, vice-président
M. Dennis Savoie, cl '68, vice-président
M. Gilbert Doucet, cl '53, secrétaire
M. Arthur Girouard, cl '58, trésorier

•

LES CADRES PERMANENTS SERVICE DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT

William P. Boucher, directeur

Bernard Richard, secrétaire-administratif, et, directeur du Bulletin des Anciens

COUP D'OEIL

Chaque ancien se souvient du moment où, après un certain nombre d'années d'études, il est arrivé enfin au terme de ses efforts, l'obtention du diplôme tant convoité.

Cette année, 486 étudiants ont franchi cette étape. Vous retrouverez en page 5, les opinions d'une finissante ainsi que des extraits des discours de MM. Adélard Savoie et Richard Hatfield, prononcés à l'occasion des cérémonies de fin d'année.

En plus, ce numéro contient une revue des activités des anciens au cours de l'année, page 11, ainsi que les propos du président sortant, le Dr George Cormier, page 3.

Nous avons également voulu, tout au long de ce bulletin, retracer en photographies certains faits marquant de l'année.

NOUVEAU PRESIDENT DE L'A.U.M.

BERNARD POIRIER

M. Bernard Poirier, cl '57, de Fredericton, a été nommé à la présidence de l'Association des Anciens de l'Université de Moncton lors de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue le 1er mai dernier. Cette nomination sera en vigueur à compter du 1er juillet.

Depuis 1967, M. Poirier est directeur des Services administratifs et services d'extension du Secrétariat de la province du Nouveau-Brunswick. Il avait auparavant détenu, de 1957 à 1967, des postes au journal l'Evangéline où il fut tour à tour gérant de la rédaction, éditorialiste en chef et rédacteur en chef.

Très actif dans de multiples associations, M. Poirier a occupé la présidence de plusieurs organismes dont le club Richelieu de Frédéricton et le comité provincial de la Semaine du Foyer-Ecole.

Les autres membres de la direction qui entreront prochainement en fonction sont: Dr George A. Cormier, Moncton, cl '38, président sortant; Me Charles-Emery Brison, Moncton, cl '61, 1er vice-président; M. Dennis Savoie, Dalhousie, cl '68, 2e vice-président; Mme Germaine (Guy) Poirier, St-Joseph, cl '66, 3e vice-présidente; M. Jacques Gauthier, Moncton, cl '70, secrétaire; M. Arthur Girouard, Moncton, cl '58, trésorier. Les conseillers sont docteur Rodolphe LeBlanc, Moncton, cl '43, MM. Gilbert Doucet, Dieppe, cl '53; Maurice LeBlanc Ottawa, cl '68, pour le mandat d'un an. MM. Yvon LeBlanc, Bouctouche, cl '66; Omer Robichaud, Halifax, cl '69; Ronald Pettigrew, Edmundston, cl '68, pour le mandat de deux ans.

Un ancien se distingue

• par STEPHEN HANSON, Classe '69

Ce n'est pas tous les jours qu'un président de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton est nommé protecteur du citoyen. En effet, le 31 mai dernier, Me Charles-Edouard Léger prêtait serment devant le président de l'assemblée législative, M. Lawrence Garvie, ce qui lui conférait ainsi les pouvoirs attachés à cette fonction.

"Charlie", comme ses amis se plaisent à l'appeler, est originaire de Moncton où il a fait ses études primaires et secondaires. Par la suite, il complétait son B.A. à l'Université Saint-Joseph en 1932, après quoi, il obtint sa licence en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick en 1935. Il est un des membres fondateurs du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton. Il fut également président de l'Association des anciens et amis de l'Université Saint-Joseph, de 1958 à 1964. En 63 et 64, il détenait le même poste, mais pour le compte de l'Université de Moncton, cette fois.

Charlie estime que l'avenir de l'Université est des plus prometteurs, mais il craint qu'un développement trop rapide n'entraîne l'anonymat sur le campus.

Selon lui, l'université doit concentrer ses efforts à développer à fond, un certain nombre de facultés, plutôt que de dispenser des cours sur une grande diversité de sujets. A son avis, si l'université doit permettre aux francophones de progresser, elle doit également orienter ses politiques de façon à pouvoir répondre aux désirs et aux besoins des provinces de l'est du Canada.

Il voudrait voir aussi l'université devenir un centre de formation pour les francophones tant de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard que du Nouveau-Brunswick.

Notre photo couverture, qui veut rendre hommage aux finissants de l'année 1971, nous montre Mlle Phyllis LeBlanc, de Memramcook ouest, fille de M. et Mme Emile D. LeBlanc. Elle reçoit du premier ministre Richard Hatfield, le prix de la plus haute moyenne des Sciences Domestiques, soit 85.5%.

LES IMPRESSIONS D'UNE FINISSANTE

"Nous voilà rendus au seuil de la porte, la porte d'entrée au monde du travail, la porte de sortie de quatre années d'études. Où le temps est-il allé? Que s'est-il passé pendant ces quatre années?

"En m'inscrivant en mil neuf cent soixante-sept, j'étais pourtant hésitante, gênée, j'avais peur devant cette institution doutant de ce qui m'attendait. La première année en fut une d'initiation et d'adaptation mais de l'ensemble de ces quatre années, j'ai reçu une formation non seulement académique mais surtout sociale et culturelle.

"Je crois sincèrement que la richesse et la diversité de la formation universitaire d'un individu dépend de lui autant que de l'institution. . .

Phyllis LeBlanc
4e Sciences Domestiques
Classe '71

Une institution jeune, active et dynamique...

"Extrait d'un article du PROGRES L'EVANGELINE, rapportant le discours de Me M.-Adélard Savoie, c.r., Recteur de l'Université."

Le recteur de l'Université de Moncton, Me Adélard Savoie, a tenu à attirer, pendant son discours de bienvenue, l'attention de l'auditoire sur l'amélioration notoire qui s'est produite dans la qualité du corps professoral.

"En 1966-67, 15 p.c. seulement de nos professeurs détenaient le Ph.D. ou le doctorat. Afin de remédier à cette situation, l'Université a fait des efforts considérables en offrant des bourses à ceux de ses professeurs qui désiraient étudier à l'étranger et aussi en faisant une sélection plus soignée des nouveaux professeurs qu'elle engageait.

"Le résultat de cet effort n'a pas tardé à se faire sentir et au mois de septembre prochain, nous prévoyons qu'environ 40 p.c. des professeurs de l'Université auront le Ph.D. ou le doctorat. Lorsque l'on sait que dans la majorité des universités canadiennes l'on considère comme très respectable une proportion de 50 p.c. du personnel enseignant au niveau doctoral, l'on se rend compte que l'Université de Moncton s'achemine rapidement vers les meilleures normes nationales". Le recteur de l'Université a révélé que cette institution prévoit commencer l'an prochain la construction d'au moins un nouvel édifice, inaugurer un ou plusieurs nouveaux programmes et "lorsque nous aurons reçu au cours de l'été, le rapport de notre Commission de planification académique, nous prévoyons qu'il faudra entreprendre une gamme considérable d'études et de démarches pour la mise en application de ces recommandations". "Tout cela pour vous dire que l'Université de Moncton reste une institution jeune, active et dynamique bien déterminée à prendre toutes les dispositions pour demeurer au diapason de la population qu'elle dessert".

Le recteur a fait remarquer que cette année, l'Université de Moncton décerne 487 diplômes, alors que l'an dernier elle en donnait 417 et en 1969, 324.

À L'HONNEUR — L'Université de Moncton a honoré quatre personnalités bien connues dans la province du Nouveau-Brunswick en leur décernant des doctorats honorifiques.

Il s'agit du frère Roland Pépin, s.c., Docteur en Sciences de l'Éducation; le premier ministre Richard Hatfield, Docteur en Droit civil; M. Martin-J. Légère, Docteur en Sciences de l'Administration et Mgr Fernand Lacroix, évêque d'Edmundston, Docteur en Philosophie.

BILINGUISME ET COMMUNICATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

C'est dimanche le deux mai que Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, s'adressait aux gradués de l'Université et aux invités venus les féliciter.

M. Hatfield recevait lui-même un doctorat honorifique en droit civil à la même occasion.

Le bilinguisme au Nouveau-Brunswick et les communications chez-nous ont fait l'objet de son allocution axée sur l'Université.

• PAR RÉGINALD AUCOIN, CLASSE '66

LE BILINGUISME

La société du Nouveau-Brunswick que nous voulons tous voir comme une société dynamique pourrait devenir, selon l'avis du premier ministre, le modèle d'un bilinguisme enrichissant pour nos deux principaux groupes linguistiques. Si nous ne pouvons pas créer ici au Nouveau-Brunswick un tel modèle, il y a peu de chance que le bilinguisme ait moyen de survivre au Canada ou ailleurs en Amérique du Nord.

Ce n'est pas naïveté de croire que notre province est en évolution. Lentement mais sûrement, les attitudes changent et par les moyens technologiques de communications, nous pourrons vaincre les distances que nous a imposées un peuplement axé sur la vie rurale.

Et, si le gouvernement du Nouveau-Brunswick veut vraiment servir la province telle qu'elle est, "il nous faut avoir un plus grand nombre de francophones au sein de la fonction publique".

"Il est maintenant clair à mes yeux que, pour atteindre cet objectif nécessaire, il est indispensable que le gouvernement fasse des efforts spéciaux pour recruter, former et perfectionner des citoyens francophones provenant de nos institutions d'enseignements d'enseignement supérieur."

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

"Le gouvernement que je dirige" a ajouté le premier ministre Hatfield "veut que l'Université soit forte; c'est essentiel si nous voulons au Nouveau-Brunswick vivre un véritable bilinguisme et non un bilinguisme à sens unique qui n'apporte que frustrations et désenchantements.

L'Uniersité doit être un facteur de cohésion sociale, mais il n'entre pas dans mes intentions de vous dicter la structure qu'elle doit prendre. C'est un travail d'équilibre que la communauté francophone devrait elle-même résoudre".

Au sujet de l'avenir de l'Université: "il est assez difficiel de le prévoir" de dire M. Hatfield mais "si l'Université veut répondre adéquatement aux besoins de toute la société, il faudra qu'elle se donne un système nerveux électronique afin de rejoindre sa clientèle.

A l'âge de l'information instantannée, l'éducation se déscolarise et doit pouvoir rejoindre les étudiants de tous les âges; elle doit sortir de sa tour et se camper tout droit dans la vie réelle".

COMMUNICATIONS

Le premier ministre Hatfield s'est longuement attardé sur le problème des communications, particulièrement entre les régions francophones.

"Quand nous aurons réussi à convaincre les autorités fédérales qu'il nous faut les moyens de communications de masse pour permettre à nos trois concentrations francophones d'Edmundston, de Bathurst et de Moncton de se parler entre elles et de parler à la communauté anglophone, la barrière de l'isolement, du silence et de la solitude s'ouvrira.

Toute région qui ne peut échanger d'information avec le monde extérieur est menacée de stagnation et d'agitation sociale".

Devant le dernier échec de la CRTC d'étendre les services de télévision française au Nouveau-Brunswick, le Premier Ministre a décidé que le gouvernement devrait maintenant se montrer plus agressif en formulant la réclamation de ce service nécessaire.

"En ma qualité de premier ministre, je vais diriger l'organisation des faits et des arguments et les présenter avec force au gouvernement fédéral et ses agences. Peut-être que le premier fait à porter à leur attention en est un qu'ils ignorent évidemment, à savoir que le Nouveau-Brunswick est la seule province à avoir deux langues officielles et que le français est l'une de ces langues".

Ci-dessus: Jean-Paul LeBlanc, cl '44, Ministre des Affaires Municipales du Nouveau-Brunswick; Aurèle Arseneault, cl '34, homme d'affaires et représentant A.U.M. au Conseil des Gouverneurs; Rodolphe R. LeBlanc, cl '39, vérificateur A.U.M. et associé de la firme-comptable LeBlanc & Doiron, C.A.; le Docteur Georges Grondin, chirurgien. Tous sont de la région de Moncton.

Ci-dessous: M. Jean-Louis Lévesque recevant du Père Clément Cormier, c.s.c., l'aréna sur plaque d'argent, offert au chancelier, "en reconnaissance", de la part des anciens.

À L'ASSEMBLÉE A

Ci-dessus: Treize années de présidence sont représentées par ce trio d'anciens. De gauche à droite: Me Charles-Edouard Léger (Cl '32), président des Anciens de Saint-Joseph de '58 à '63, et, des anciens de l'Université de Moncton de '63 à '64; le Juge Claudius I. L. Léger (Cl '45) de '64 à '70; et le président sortant actuel, le Docteur George A. Cormier (Cl '38). Le premier président, le Docteur Euclide E. Léger (Cl '20) envoyait ses meilleurs voeux aux membres, la santé le retenant à la maison. Au centre: M. Martin J. Légère, de Caraquet et conférencier au Buffet, lors du dévoilement du tableau de Claude Roussel que lui remettait Me Adélard Savoie au nom de l'A.U.M. Ci-dessous: M. le Juge Adrien J. Cormier, Père Clément Cormier, c.s.c., M. Jean-Louis Lévesque et M. Médard Collette (Cl '52). L'A.U.M. présentait au Père Clément une photo d'un tableau qui sera peint et remis à l'Université.

NNUELLE 1971

Une vingtaine d'anciens se réunissaient au Restaurant La Paloma en avril à l'occasion du souper intime marquant la visite du président de l'A.U.M. De gauche à droit autour de la table :Dr Wilbrod Cormier, directeur-adjoint à la Santé Nationale; Georges Marcoux (cl '69), conseiller en Main d'Oeuvre; Irène Coughlan (cl '51), bibliothécaire à l'Université d'Ottawa; François Bilodeau (cl '68), traducteur à la Main d'Oeuvre et à l'Immigration; Léo LeBlanc (cl '18), commis-voyageur à sa retraite; Gilles Cormier (cl '64), psychologue à la Santé Nationale; Flavien Belzile (cl '60), adjoint, à la chambre des Communes. Ci-dessous: Dr George-A. Cormier, président AUM; "Herb" Breau (cl '66) député fédéral; Bernard Poirier (cl '57) de Frédéricton; Maurice LeBlanc, (cl '68), économiste et représentant pour la région d'Ottawa au Conseil de Direction AUM. À gauche: Micheline et Clément Loubert (cl '62), étudiant au doctorat en psychologie, Université d'Ottawa; Lyne et Yvan Yelle (cl '68) psychologue.

MM. William P. Boucher et Bernard Richard (cl '47), représentaient l'Université par l'entremise du Service des Anciens et du Développement lors de cette réunion intime.

NOS ANCIENS À OTTAWA

STUDIO IMPACT — OTTAWA

Rétrospective de l'année 1970-71

• par LOUISE IMBEAULT, Classe '68

Raconter de façon intéressante les principaux événements survenus au cours de l'année n'est pas une tâche facile. Dire que l'Association des Anciens de l'Université a connu un formidable regain de vie ne suffit pas non plus. Que s'est-il donc passé de spécial à l'Association au cours de l'année 70 - 71?

AIGLES BLEUS EN VEDETTE.

La création d'un club des Amis des Aigles Bleus a permis la manifestation de beaucoup d'intérêt à l'équipe de hockey de l'Université. L'avocat Charles-Emery Brison et son équipe a réussi l'exploi de rassembler plusieurs centaines de personnes à l'aréna J.-L. Lévesque les jours où les Aigles Bleus affrontaient un autre club universitaire. Il est à parier que lors de ces joutes un plus grand nombre d'anciens se sont revus qu'aux réunions officielles.

L'an prochain l'exécutif du Club des Amis projette de s'intéresser de plus près au golf et au basketball.

QUATRE BULLETINS — Désormais, un bulletin des anciens vous apportera régulièrement les nouvelles de votre Association. Ce bulletin vous parviendra quatre fois par année. Il veut être un instrument de communication efficace pour tous les membres de l'Association.

Pour atteindre cet objectif, le président George et son conseil ont formé un comité d'anciens ayant comme tâche d'apporter des idées nouvelles, de formuler des critiques et de participer activement à la rédaction.

RETOUR 70

A l'occasion de l'ouverture de l'Ecole de Commerce, les Anciens étaient invités à participer aux festivités qui durèrent trois jours et peut-être trois nuits. Réceptions, banquets, soirée dansante, réunion semi-annuelle, soirée musicale se succèdent sans arrêt. Malheureusement, le nombre de jeunes-anciens était vraiment restreint.

CENTRE D'INFORMATION

Le campus est maintenant doté d'un centre de renseignements. C'était un besoin réel. La prochaine étape sera sans doute d'équiper chacun des édifices d'un tableau indiquant où trouver l'un ou l'autre membre du personnel, l'un ou l'autre bureau. Les personnes qui arrivent sur le campus pour la première fois savent combien il est difficile de s'y retrouver.

CLUBS RÉGIONAUX

La formation de clubs régionaux est en bonne voie de réalisation. Déjà la région d'Ottawa et celle de Fredericton ont entamé les démarches nécessaires à l'organisation d'un club. La mise sur pied de clubs régionaux a pour objectif de favoriser les rencontres entre anciens d'une même région.

ASSEMBLÉE GENERALE

A la réception, au dîner et à la réunion d'affaires qui a suivi, on comptait une centaine d'anciens dont plusieurs membres du personnel de l'Université. L'élection de nouveaux membres à des postes importants renouvèlera sans doute l'intérêt porté à l'Association. Un appel tout spécial est lancé aux gradués de l'U. de M. c'est-à-dire, ceux qui ont obtenu leur diplôme depuis 1963.

L'Association a profité de cette assemblée générale pour rendre un hommage tout spécial au Père Clément Cormier, à M. Jean-Louis Lévesque et à M. Martin J. Légère. M. Légère était le conférencier invité. Le soir, l'Association parrainait le Bal des Finissants.

CONSTITUTION

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton possède maintenant une constitution dûment votée et amendée. La prochaine étape sera l'incorporation de l'Association.

UNE SUGGESTION

"Nous avons des compétences parmi les anciens, pourquoi ne pas profiter d'une assemblée générale pour échanger des vues sur certaines questions, par exemple: l'union des provinces maritimes?" Le président a promis de retenir cette suggestion du Père Fernand Arseneau, c.s.c. cl '51.

"PREMIÈRE CANADIENNE"

EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARTISANAT

DU 10 AU 18 JUILLET, 1971

UNIVERSITÉ DE MONCTON

ARTISANAT DE 22 PAYS FRANCOPHONES DE QUATRE CONTINENTS

RÉUNIONS DE CLASSES

- CLASSE 1951 — 30 - 31 JUILLET ET 1er AOÛT
- CLASSE 1961 — 13 - 14 ET 15 AOÛT
- RHÉTO 1961 — 14 ET 15 AOÛT

"RETOUR AU CAMPUS"

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES AMIS DES AIGLES BLEUS — Assis, de gauche à droite, Oscar Duguay, CI '64, Me Charles-Emery Brison, CI '60, président du comité; Raoul Thériault, CI '62. Debout, Roland Tessier, publiciste; Jean Bernard Mallais, CI '67; Gilles G. Nadeau, CI '63; Alonzo Johnson; Clovis Boudreau, CI '40 et Vance Toner, directeur de l'Ecole d'Education Physique de l'U. M.

L'Université de Moncton a présenté un mémoire lors des audiences de la Commission d'Education Supérieure du Nouveau-Brunswick qui avaient lieu sur le campus il y a quelques semaines. Les membres de cette commission sont, de gauche à droite, M. Eric Pitre; Professeur Eric C. Garland; Dr. W. S.H. Crawford; M. W. B. Thompson, vice-président; M. James M. Crosby et Dr Brian T. Newbold. Le Docteur Léon Richard était absent lors de la prise de la photo.

B.Sc.A.

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES APPLIQUÉES EN GÉNIE INDUSTRIEL

(FACULTÉ DES SCIENCES)

- Programme de cinq ans
- Pour former des ingénieurs pouvant répondre aux divers besoins de l'industrie
- Donnera une connaissance et une formation scientifique au jeune ingénieur lui permettant de s'adapter aux changements rapides de la profession d'ingénieur

S'adresser au

SERVICE DES ADMISSIONS
SECRETARIAT GENERAL
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B.

M. B. A.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION

(ÉCOLE DE COMMERCE)

- Pour former des administrateurs compétents
- Programme général ou spécialisé, selon le désir de l'étudiant
- Programme en 3 ou 4 semestres
- Cours dynamiques, enseignés par des professeurs compétents. Bourses d'études disponibles

S'adresser au

SERVICE DES ADMISSIONS
SECRETARIAT GENERAL
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B.

SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE...

J. Dollard Landry de Fredericton, Cl. '63, anciennement de Memramcook-Est, recevait récemment son Doctorat en économie du développement de l'Université de Paris. Dollard est actuellement à l'emploi du ministère de l'Expansion économique du Nouveau-Brunswick, à titre d'analyste en développement industriel.

•

Gilles G. Nadeau, Cl. '63, obtenait récemment un Ph.D. en Éducation avec spécialisation en statistiques, recherches et évaluations, de l'Université du Minnesota.

•

Philippe Carroll, B.A., Cl '39, membre de la fameuse équipe de baseball St-Stephen des années '31 à '39, fut récemment honoré par le Temple de la Renommée des sports du Nouveau-Brunswick. Philippe est le premier ancien de St-Joseph à se mériter cet honneur.

•

Claude Bourque, de Fredericton et St-Anselme, N.-B., Cl. '66, est nommé rédacteur en chef du quotidien le Progrès l'Evangéline à Moncton. Claude occupait auparavant le poste d'adjoint au directeur de l'information au gouvernement provincial du N.-B.

•

Gérard Arsenault, de Moncton et Scoudouc, Cl. '71, est nommé directeur de la résidence LaFrance en la cité universitaire. Gérard formait un tiers de la couverture du Bulletin des anciens du printemps '71, faisant partie du Trio Gélélou.

•

Ronald (Ronnie) L. Gaudet, Moncton, Cl. '49 est responsable du Service d'hypothèque à la Central Trust de Moncton. L'on se souviendra des exploits sportifs de Ronnie à Saint-Joseph.

NOUVELLES RHETO '61

Jean B. Landry, professeur en information scolaire et professionnelle au compte de la commission scolaire régionale de l'Outaouais.

•

Victor Bélanger, responsable de la relocalisation, office de développement de l'est du Québec.

•

Frédéric J. Arseneault, chef de cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick.

•

Raymond Bernard, directeur de l'unité scolaire Evangéline, Baie Egmont, I.-P.-E.

•

Yvon Boudreau, prêtre-vicaire à Dalhousie, N.-B.

•

Roland Caron, technicien en radiologie, hôpital des vétérans à Lewiston au Maine.

•

Albert Chassé, c.s.c., porte plusieurs chapeaux; prêtre animateur local, vicaire, catéchiste, étudiant à l'Université de Moncton. Il est présentement domicilié à Pré-d'en-Haut, N.-B.

•

Gilles Cormier, psychologue au ministère de la Santé Nationale et Bien-Etre Social à Ottawa.

•

Yvon Daigle, professeur de philosophie au CEGEP de Sherbrooke, P. Q.

•

Norbert Doiron, professeur à la Commission scolaire #5 de Paquetville, N.-B.

•

Henri-S. Gagnon, professeur à la Régionale de Grand-Portage, P. Q.

•

Tilmon Gallant, professeur à Shawinigan, P. Q.

•

Roger R. Grondin est professeur d'anglais au Sanford High School, Sanford, Maine.

•

Jean-Eudes Haché, adjoint spécial au Bureau du premier ministre du Canada.

•

Clarence LeBlanc, professeur à Sackville, N.-B.

Jean Pouliot, de Québec, Cl. '71, occupera un poste au Dép. du Traffic et des Communications avec la Cie Bell du Canada à Trois-Rivières, P.Q.

•

M. Léandre Bourque, Cl. '58 secrétaire-général à l'Université de Moncton a été nommé directeur de l'École de Commerce. Il remplacera ainsi M. Jean Collette, Cl. '45, qui a obtenu un congé sabbatique. Avant d'accéder au poste de secrétaire-général en 1970, M. Bourque était directeur adjoint de l'Ecole de Commerce depuis 1968.

•

Le Père Clément Cormier, Cl. '31, a été renommé au poste de directeur du Centre des Etudes acadiennes. Le Père Cormier est bien connu puisqu'il a été recteur de l'Université Saint-oJseph de 1956 à 1963. Il est détenteur d'un doctorat honorifique en Sciences sociales de l'Université Laval (1957); d'un doctorat honorifique en Droit de l'Université Mount Allison à Sackville (1958) et d'un doctorat honorifique en Sciences sociales de l'Université Laval (1957); d'un doctorat honorifique en Droit de l'Université Mount Allison à Sackville (1958) et d'un doctorat honorifique en Education de l'Université du Sacré-Coeur à Bathurst (1959).

•

M. Gilles A. Nadeau, Cl '64, assumera les fonctions de directeur des Affaires étudiantes. Il occupait ce poste à titre intérimaire depuis le 1er juillet 1970.

•

M. Gérard N. Cormier, Cl '47, chef du Département de Psychologie, a obtenu une prolongation de mandat au poste qu'il occupe depuis 1968. M. Cormier enseigne à l'Université depuis 1964.

LA VIE DE L'ASSOCIATION...

L'ASSOCIATION:

CE QU'ELLE EST

Une association qui regroupe tous les diplômés de l'U. M. et de ses institutions antécédentes.

SES MEMBRES:

SONT MEMBRES DE L'ASSOCIATION:

1 — Membres ordinaires — Diplômés de l'U.M. et qui ont payé la cotisation exigée.

2 — Membres associés — Membres des associations d'anciens des institutions antécédentes à celles de l'U. M., qui s'intéressent à l'A.U.M. et qui ont payé la cotisation exigée.

3 — Membres privilégiés — ceux qui sont déclarés tels par le conseil d'administration. Peuvent devenir membres privilégiés les professeurs, employés et amis de l'Université.

4 — Membres d'honneur — ceux qui sont déclarés tels par le conseil d'administration. Peuvent devenir membres d'honneur ceux qui par intérêt manifestent le désir d'adhérer à l'A.U.M. ou qui à cause d'un don ou d'un geste particulier sont jugés dignes de ce privilège.

LES BUTS:

L'A.U.M. a pour buts:

a) de promouvoir les intérêts de l'Université; b) de favoriser la fraternité et la coopération entre les anciens; c) de resserrer les liens entre les Anciens et leur Alma Mater; d) de contribuer à l'avancement de l'éducation supérieure; e) d'établir et maintenir des liens intimes avec les étudiants.

SON ORGANISATION:

Une assemblée générale composée de tous les membres: elle se réunit une fois par année.

Un conseil d'administration d'au moins 16 membres, à savoir: un président sortant, un premier, deuxième et troisième vice-présidents, un secrétaire, un trésorier, six conseillers. Un représentant de chaque club régional, ainsi que les deux représentants de l'A.U.M. au conseil des Gouverneurs de l'Université, le directeur du Département des Anciens et du Développement.

Un comité exécutif de 8 membres, à savoir: le président, le président sortant, les 3 vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et le directeur du Département des Anciens et du Développement.

Une structure nationale et régionale pour regrouper les diplômés à la base et des comités selon les besoins de l'association.

LES SERVICES

L'Association offre à ses membres: un périodique d'information; un service de placement en collaboration avec le département des affaires étudiantes; un service de voyages; un fichier de 7000 noms continuellement tenu à jour. En plus, des activités diverses sont organisées dans les domaines athlétiques, culturels, éducationnels, professionnels et sociaux.

SON INTÉGRATION À LA VIE UNIVERSITAIRE

L'Association représente ses membres au Conseil des Gouverneurs de l'Université. Elle y est reliée administrativement par l'entremise du service des Anciens et du Développement qui exécute les programmes de l'Association en collaboration avec les membres de celle-ci.

L'Association, par son conseil d'administration, est fréquemment appelée à faire partie des conseils, commissions ou comités de l'Université.

VOS CONFRÈRES NOUS DEMANDENT . . .

- ✓ si vous êtes mariés?
- ✓ si vous avez changé d'emploi?
- ✓ si c'est un garçon ou une fille?
- ✓ si vous avez déménagé?

●

Nous vous demandons de collaborer avec nous. . . alors racontez-nous vos promotions, nominations, etc.

Je désire devenir membre des ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON. Veuillez trouver ma cotisation de $10.00 ci-incluse: (Étudiants réguliers, $1.00 par année.)

Nom: .....

Adresse à domicile: .....

.....

Adresse au bureau: .....

.....

Emploi — occupation et firme:

.....

.....

Diplôme ..... Année .....

L'A. U. M.

"...C'EST TON AFFAIRE!

ÊTES-VOUS MEMBRE A.U.M. ?

Si non, faites-nous parvenir le coupon de participation:

AU: DEP. DES ANCIENS ET DU DEVELOPPEMENT
PAVILLON TAILLON
UNIVERSITE DE MONCTON, N.-B.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ
AUX FUTURS COMMANDITAIRES

BULLETIN DES ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.

PUBLIÉ PAR LE DÉP. DES ANCIENS ET DU DEVELOPPEMENT,
PAVILLON TAILLON, UNIVERSITÉ DE MONCTON, N.-B.

Vue de la cité universitaire, Moncton, N.-B.,
lors du carnaval des étudiants, 1971.

M. GERARD DESJARDINS
ST-ANSELME
N.-B.